

## **QUESTIONNAIRE**

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?

Oui, principalement en raison du manque de place d'accueil (crèche ou famille d'accueil) pour les moins de 4ans et la non mise en place de l'accueil continu dans les écoles. Manque de souplesse des horaires de travail dans certains domaines d'activités.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Augmenter les places d'accueils en fonction des besoins. Mise en place de l'accueil continu dans les écoles. Rendre plus souple les horaires de travail pour tenir compte des besoins des travailleurs.

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)

a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

Les limites des barèmes du revenu déterminant unifié (RDU) sont trop basses, ce qui pénalise les familles dites de la classe moyenne. De plus les formulaires de demande d'octroi sont fastidieux à remplir et ne tiennent pas compte de la situation réelle des demandeurs (situation du jour de la demande)

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?

Soit augmenter les limites des barèmes soit augmenter les déductions sociales des impôts en faveur des familles. Les deux solutions sont à étudier pour mettre en place la plus favorable.

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Meilleure prise en compte des besoins des familles. Possibilité d'y intégrer un guichet unique pour tout ce qui concerne les questions familiales.

b) Quels en seraient les désavantages ?

« Risque » de coût élevé à la mise en place.

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Je ne pense pas qu'il y ait vraiment un gain à la mise en place d'un tel dispositif. De plus ce genre de dispositif coûte généralement cher et son utilité pas toujours avérée. Toutefois je suis prêt à étudier cette question et aider à sa mise en place s'il y a un véritable intérêt pour une telle disposition.

b) Quels en seraient les désavantages ?

La réponse à la question a) répond à celle-ci.

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Il n'y en a pas vraiment. Selon moi une majorité de familles ne se sentent pas vraiment aidée et soutenue par la politique familiale trop restrictive du canton.

b) Quelles sont les mesures que vous préconiseriez pour la développer ?

Pour moi, il n'y a qu'une seule vraie mesure immédiate à appliquer : L'augmentation accrue des déductions fiscales en faveur des familles !